

51

4-2010

Actu API

L'ESSENTIEL
DU PROGRAMME
EUROPÉEN MIEL



Apiculteur sympa





Les abeilles, tout le monde en parle. Leur situation actuelle est alarmante et toute action du public visant à réagir face à cette menace qui plane sur nos protégées est la bienvenue. Certaines personnes n'hésitent pas à s'investir et vont même jusqu'à devenir apiculteur afin de participer à la préservation des abeilles. C'est une des multiples raisons qui explique l'engouement actuel pour les ruchers écoles. Cette démarche est très positive.

La population est bien consciente du rôle essentiel joué par les abeilles et elle estime qu'il faut chercher à les protéger. Malheureusement, lorsqu'il est question de vivre à proximité des abeilles, c'est là que le bât blesse.

Regardez la réaction de personnes lorsqu'elles apprennent qu'un rucher va s'implanter à côté de chez elles. Elle est rarement positive. La plupart des gens sont bien d'accord, « les abeilles oui, mais près de chez moi non ». Les craintes sont bien présentes. Oui, les abeilles font peur. Même si cette peur peut se justifier dans certains cas, elle n'est bien souvent pas proportionnelle aux risques réellement encourus. Il suffit de voir le peu de plaintes auprès des compagnies d'assurance pour s'en convaincre. Les principaux risques sont liés aux piqûres et aux allergies qui peuvent en découler. Là c'est l'apiculteur et sa famille proche qui sont au premier rang des risques ainsi que les personnes qui interviennent régulièrement pour récolter les essaims (pompiers...).

LA PEUR DES ABEILLES, BIEN LÉGITIME

Comment peut-on éviter ou limiter ce rejet des abeilles ? Il faut rassurer, partager ses connaissances et tout mettre en œuvre pour qu'une collaboration harmonieuse puisse se mettre en place. N'hésitons pas à nous mettre à la place de nos voisins quelques instants.

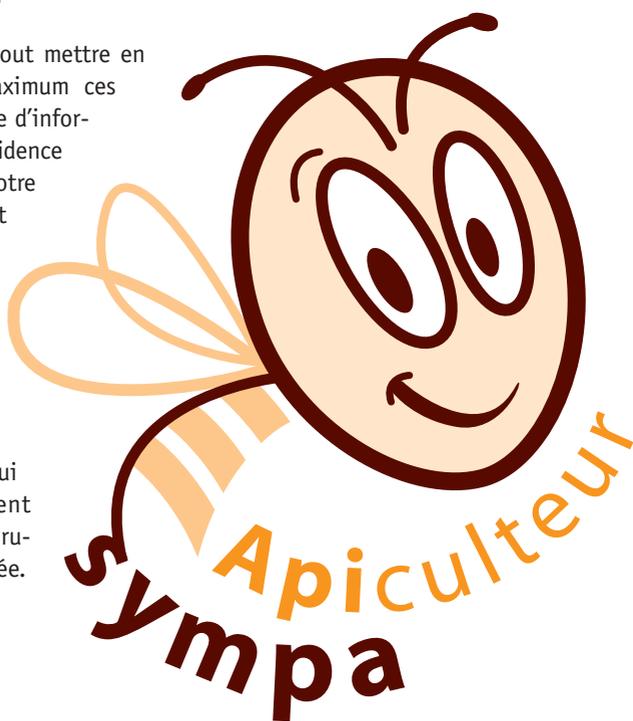
La présence d'abeilles peut être perçue comme celle d'insectes volants qui risquent d'envahir votre propriété, limitant de ce fait la jouissance que vous en avez. A cela viennent se greffer les risques liés aux piqûres. Certains films d'horreur présentent les abeilles comme des insectes tueurs. Ils marquent trop souvent les mémoires. Les allergies de plus en plus fréquentes viennent encore renforcer ces peurs.

Face à cela, nous devons tout mettre en œuvre pour limiter au maximum ces risques. Il est vraiment utile d'informer notre voisinage de l'incidence réelle des abeilles dans notre environnement, que ce soit en positif ou en négatif.

Nous devons également lui dire tout ce que nous mettons en place pour limiter au mieux les risques et les nuisances.

Pour cela, nous avons repris une série de mesures qui s'appliquent principalement aux apiculteurs qui ont leur rucher dans une zone urbanisée.

Si vous répondez à ces critères ou que vous comptez y répondre prochainement, nous vous proposons de signer la « Charte de bon voisinage » (voir pages centrales) où vous prenez une série d'engagements vis-à-vis de vos voisins. Vous pouvez alors diffuser cette charte et l'afficher chez vous (lieu de vente...). Pour faire connaître votre engagement dans votre voisinage, nous vous proposons également de distribuer des cartes de visite et de coller l'autocollant « Apiculteur sympa » pour qu'il soit clairement visible à l'extérieur de votre domicile. Cette petite abeille sympa devrait attirer la sympathie de votre entourage.



CODE DE BON VOISINAGE



*En tant qu'Apiculteur **sympa**, je m'engage à :*

- Informer mes voisins du rôle essentiel joué par mes abeilles au niveau de l'environnement (apport pour leurs fruitiers...);
- Ecouter les demandes de mes voisins et chercher des solutions à mettre en place pour résoudre les problèmes qui pourraient survenir ;
- Accepter et comprendre les craintes de mes voisins (risques de piqûres...), leur apporter les conseils utiles pour réagir efficacement ;
- Disposer mes colonies de telle sorte que les lignes de vol des abeilles à la sortie des ruches (< 2 m de haut) ne passent pas sur le terrain de mes voisins afin de préserver la jouissance de leur espace ;
- Limiter le nombre de colonies pour éviter un surbutinage dans l'environnement direct des ruches ;

- Eviter des manipulations qui peuvent générer des comportements agressifs ou trop d'effervescence (pillage...) dans le rucher ;
- Placer une source d'eau (abreuvoir) attractive dans l'environnement proche du rucher pour éviter que les abeilles ne partent vers d'autres sources (piscines...)
- Mettre en œuvre des techniques qui limitent l'essaimage ;
- Tout mettre en œuvre pour récolter rapidement les essaims présents dans l'environnement immédiat de mon rucher ;
- En cas de demande que je ne peux satisfaire, chercher des solutions pour que la récolte d'essaims éloignés soit faite par un apiculteur ou par une personne respectant les abeilles ;
- Faire découvrir le travail de l'apiculteur et les produits récoltés dans le rucher ;
- Donner les conseils utiles aux voisins pour qu'ils puissent améliorer leur jardin afin d'en faire des jardins « abeilles admises ».

EN PRATIQUE

- Dans la mesure du possible, placez vos ruches à plus de 10 m du jardin du voisin. On peut réduire cette distance à pratiquement rien, si par exemple le dos de votre rucher couvert est situé sur la ligne de propriété et si un mur ou un écran de plus de 2 m prolonge la séparation. N'hésitez pas à placer des brise vent ou des brise vue qui constituent un écran efficace pour les abeilles. En altitude, elles auront un comportement de butineuse et non de gardienne.
- Ne laissez jamais une colonie trop agressive dans votre rucher et avertissez vos voisins des changements effectués s'ils se plaignent.
- Expliquez-leur que dans certaines conditions, le comportement des abeilles peut changer (périodes orageuses...) et qu'à de tels moments, il est déconseillé d'utiliser des machines qui émettent des bruits à certaines fréquences (tondeuses, débroussailluses...) qui énervent les abeilles.



Maya l'Abeille

rue du Rucher, 7

1340 Ottignies

Tél. : 010. 23.42.13

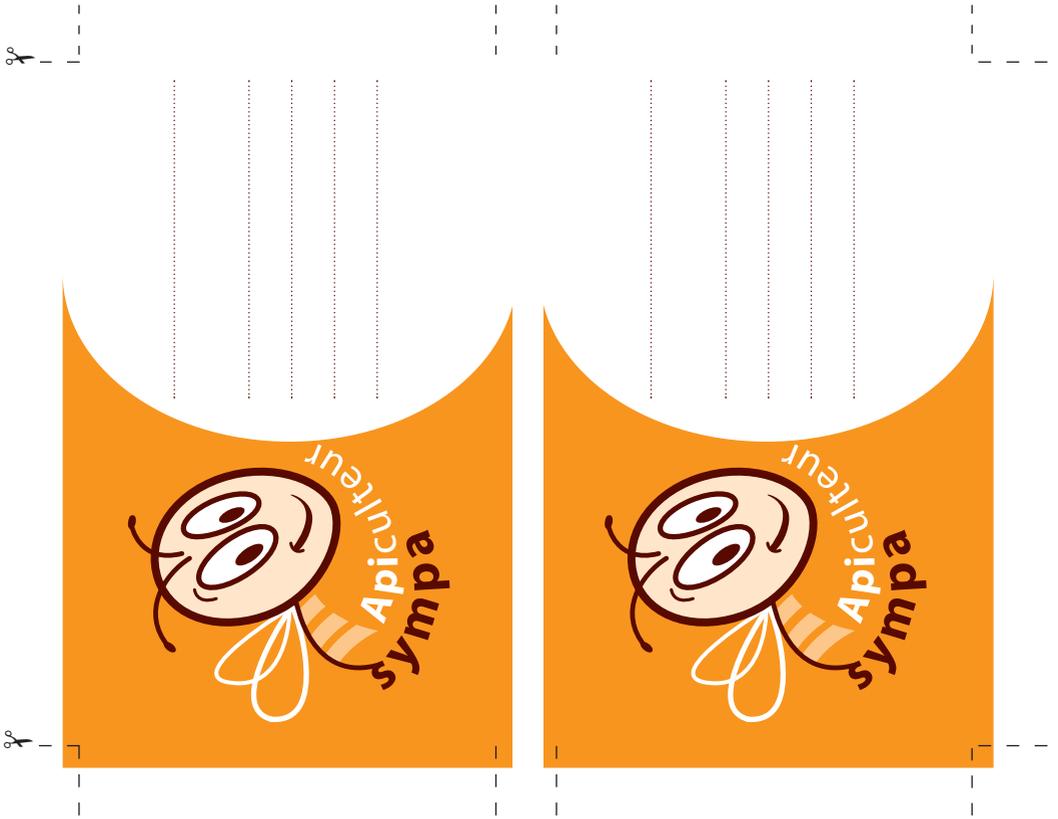
GSM : 0487 22 54 12

mayalabeille@skynet.be

Je m'engage à tout mettre en œuvre pour que vous puissiez bénéficier au mieux des apports des abeilles tout en réduisant au maximum les nuisances qu'elles pourraient provoquer.

Vous trouverez une série d'informations utiles sur le site www.cari.be sous la rubrique « Abeille et ses produits » --> à l'onglet « découverte ».

Apiculteur
sympa



- Avant la période d'essaimage, expliquez qu'un essaim qui vole et qui se pose sur une branche ne présente pas de grands risques mais qu'il faut intervenir vite sous peine de le perdre. S'ils observent un tel phénomène, ils doivent vous prévenir rapidement pour que vous puissiez venir chercher vos abeilles.
- En période de récolte et d'extraction, n'oubliez pas vos voisins. Un pot de miel peut adoucir bien des relations et leur permettre de voir vos abeilles autrement. Cela ouvre le dialogue.
- Conseillez leur d'aller visiter le site www.cari.be sous la rubrique « Abeille et ses produits » --> onglet « découverte ». Ils y trouveront une série d'informations sur les abeilles et sur la façon de se comporter dans certaines circonstances comme l'arrivée d'un essaim ou en cas de piquûre.
- Distribuez dans votre entourage de petites cartes de visite (voir exemple ci-dessus) qui reprennent vos coordonnées avec le logo de la campagne ainsi que les références du site sur lequel ils trouveront les informations utiles.

Je m'engage à tout mettre en œuvre pour que vous puissiez bénéficier au mieux des apports des abeilles tout en réduisant au maximum les nuisances qu'elles pourraient provoquer.

Vous trouverez une série d'informations utiles sur le site www.cari.be sous la rubrique « Abeille et ses produits » --> à l'onglet « découverte ».

Apiculteur
Sympa

Je m'engage à tout mettre en œuvre pour que vous puissiez bénéficier au mieux des apports des abeilles tout en réduisant au maximum les nuisances qu'elles pourraient provoquer.

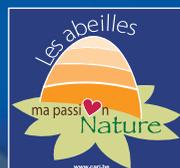
Vous trouverez une série d'informations utiles sur le site www.cari.be sous la rubrique « Abeille et ses produits » --> à l'onglet « découverte ».

Apiculteur
Sympa

Journée de NAMUR

Programme « Miel »

Dimanche 30 janvier 2011



Une journée d'information est organisée aux facultés Notre-Dame de la Paix à Namur
Place de la Justice, auditoire de Médecine

9 h. 45 : Accueil des participants

14 h. Election du comité d'accompagnement

Conférences :

À la découverte des miels : marché national (enquête CRIOC) et influence du marché international, techniques de production d'un miel de qualité et adultérations.

JOURNÉE GRATUITE